

Charte du Comité scientifique de la FNAREN Pour une école humaniste

“Traite toujours en toi et en autrui l'humanité comme une fin jamais comme un moyen.”

Emmanuel Kant

Nous soussignés, membres du Comité scientifique de la FNAREN, pour qui la personne humaine et le respect de sa dignité sont la valeur suprême, constatons que la société est actuellement victime d'un renversement des valeurs fondamentales de la République et de ce fait que l'école ne peut plus remplir sa mission de faire réussir **tous les enfants** qu'elle reçoit.

En conséquence, nous demandons :

1. Que l'enfant, ses droits et devoirs soient la valeur de référence constante et qu'il soit toujours considéré dans sa globalité et son histoire.
2. Que le développement de ses capacités d'apprentissage et de socialisation soit la préoccupation première de la communauté éducative et qu'une aide spécifique lui soit partout apportée chaque fois que nécessaire, quelque soit son lieu de scolarisation.
3. Qu'il soit constamment mis en position d'acteur dans la construction de ses savoirs.
4. Qu'il puisse faire, à l'école, l'apprentissage de la démocratie et des principes républicains : liberté, égalité, fraternité et développer des valeurs de solidarité et de respect d'autrui et de lui-même.
5. Que la dignité de la personne des enseignants soit respectée et que soit reconnu le droit à l'autonomie des équipes pédagogiques.

Pour atteindre ces buts, le Comité scientifique de la FNAREN propose que la refondation de l'école repose sur les principes suivants :

1. L'école ne peut plus être organisée de façon verticale. Elle doit désormais fonctionner **en réseau** et nouer des relations articulées avec toutes les institutions et les dispositifs externes qui favorisent ou accompagnent le développement d'un enfant.

[Tapez ici]

fnaren@fnaren.asso.fr
www.fnaren.fr

2. L'école doit instaurer et développer en son sein une **dynamique de coopération** plutôt que de concurrence, aussi bien pour les élèves qui la fréquentent que pour les adultes qui y exercent.
3. L'école obligatoire doit être organisée pour prendre en compte à **l'intérieur d'elle-même** tous les problèmes liés à l'histoire personnelle et/ou à l'environnement, qui interdisent à certains jeunes d'effectuer les apprentissages cognitifs et relationnels attendus ou de se mettre spontanément en position d'élève.

Sur la base de ces trois principes, le Comité scientifique propose une refondation de l'école intégrant les trois éléments organisationnels et fonctionnels suivants :

1. **Un pôle d'enseignement et de socialisation** obligatoire entre 3 et 16 ans, excluant toute déscolarisation et organisé non plus en classes mais en quatre cycles de trois années. *Une évaluation formative et non sélective sera organisée en fin de chaque cycle.*
2. **Un pôle d'aides au bien-être et à la réussite de l'enfant scolarisé.** Ce pôle regrouperait les personnels des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (psychologues, rééducateurs, enseignants spécialisés chargés de l'aide pédagogique), les Auxiliaires de Vie Scolaire, les médecins et assistantes sociales scolaires, les professionnels chargés de l'orientation. Travaillant en réseau avec les services médico-sociaux et judiciaires extérieurs et les collectivités locales, ce pôle constituerait un point d'appui possible et un lieu d'écoute, d'investissement, de dialogue et d'aide pour les familles, les jeunes et les enseignants. Il serait chargé de développer et de promouvoir :
 - ♣ les actions de prévention,
 - ♣ les différentes aides spécialisées à l'élève et aux familles rencontrant des difficultés,
 - ♣ l'aide à l'intégration scolaire et socio-relationnelle de certains enfants ou jeunes en situation de handicap ou d'inadaptation,
 - ♣ l'aide à l'expression des talents et à l'orientation scolaire des adolescents.*A chaque pôle d'enseignement et de socialisation, correspondra un pôle d'aides au bien-être et à la réussite de l'enfant scolarisé.*
3. **Un pôle de formation permanente.** Ce pôle, en relation directe avec un établissement professionnel supérieur chargé de la formation des enseignants et de la recherche pédagogique, assurerait une articulation constante entre formation théorique et formation pratique, tout au long de la carrière de chaque enseignant.

[Tapez ici]

fnaren@fnaren.asso.fr
www.fnaren.fr

Il est clair que la mise en place de ce dispositif implique des conditions indispensables pour que cette refondation de l'école que nous appelons de nos vœux soit effective. C'est pourquoi **nous demandons que l'on revienne dès maintenant sur la suppression de l'ensemble des postes des enseignants prévue pour la rentrée 2012, notamment ceux des RASED et de l'enseignement spécialisé (2500 postes), sans lesquels il serait, en fait, impossible - compte-tenu de l'hémorragie antérieure des moyens spécialisés, de la perte corrélative des savoir-faire professionnels et des délais nécessaires pour les reconstruire en formation - de prétendre commencer à lutter de manière efficace contre l'échec scolaire avant au moins trois années.**

Le Comité scientifique de la FNAREN, conscient de l'enjeu capital de l'entreprise, souhaite par ailleurs la mise en place d'Assises Nationales ou d'Etats Généraux de l'Education. Il s'engage à participer, avec tous ceux qui le désirent, à la réflexion en vue de cette nécessaire refondation de l'école républicaine, afin de contribuer à promouvoir ses valeurs pour le plus grand bénéfice des élèves, de leurs parents et de la Nation.

17 février 2012

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES :

AFEV, Association pour la fondation étudiante de la ville. **AGSAS**, Groupe de Soutien au Soutien. **Daniel Amedro**, Inspecteur d'académie à la retraite. **Raymond Bénévent**, Docteur en philosophie, Agrégé de philosophie, Ancien professeur à l'IUFM d'Alsace - Université de Strasbourg. **Jean Biarnès**, Professeur de Sciences de l'Education à Paris XIII. **Serge Boimare**, Psychologue clinicien, ancien directeur du centre Claude Bernard. **Daniel Calin**, Agrégé de philosophie, ancien professeur en sciences de l'éducation à l'Ecole Normale d'Epinal, ancien professeur à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Paris, collège ASH. **Joël Clerget**, psychanalyste, auteur. **Cgt-Educ'Action**. **COFRADE**, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant. **Ivan Darrault Harris**, Docteur en sciences du langage, linguiste et sémioticien, professeur des universités. **Eric Debarbieux**, Professeur des universités, Directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école. **DEI- France**, Défense des Enfants International - FRANCE. **Pierre Delion**, Psychiatre et psychanalyste, professeur de pédopsychiatrie à la faculté de médecine de Lille. **Dominique de Peslouan**, Maître de conférences, responsable de formation ASH à l'IUFM de Nice. **Michel Develay**, Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon 2, directeur du Centre de recherches en sciences de l'éducation. **Corinne Ehrenberg**, Psychologue, psychanalyste, Directrice de l'Unité de soins intensifs du soir, Paris 14^e. **FCPE**, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves. **FNAME**, Fédération Nationale des Associations des Maîtres E. **FNAREN**, Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Education Nationale. **Pierre Frackowiak**, Inspecteur honoraire de l'Education Nationale. **Jeannine Duval Héraudet**, Docteur en sciences de l'éducation, rééducatrice de l'Education nationale. **Vincent de Gauléjac**, Professeur de sociologie à l'Université Paris 7 Denis Diderot, Directeur du laboratoire de changement social. Membre fondateur de l'Institut international de sociologie clinique. **Félix GENTILI**, Inspecteur de l'Education nationale à Lyon, Docteur en Sciences de l'éducation et membre du SNPI-FSU. **Roland Gori**, Initiateur de l'Appel Des Appels.

fnaren@fnaren.asso.fr
www.fnaren.fr

Evelyn Granjon, Pédopsychiatre, Présidente de la Société française de thérapie familiale psychanalytique. **Elyane Guez**, Présidente de l'union DDEN des Yvelines. **Jean-Jacques Guillarmé**, Professeur de Psychopathologie - CFC Université Paris Descartes, ancien directeur de département AIS de l'IUFM de Paris, IEN-ASH. **Alain Guy**, Psychanalyste, professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris VIII. **Françoise Hatchuel**, Maîtresse de conférences HDR, Centre de Recherches en Education et Formation, équipe « clinique du rapport au savoir », Université Paris Ouest Nanterre La Défense. **Elisabeth Hoffmann**, Docteur en sciences de l'éducation, professeur d'Arts plastiques, ancienne professeur à l'IUFM d'Alsace, formatrice AIS, options D, E, F, G. **INECAT**, Institut national d'expression de création d'art et transformation. **Jean-Pierre Klein**, Psychiatre honoraire des hôpitaux, docteur en psychologie, directeur du centre INECAT/art-thérapie, auteur dramatique et écrivain. **Jean-Louis Le Run**, Pédopsychiatre. **Dominique Luciani**, Psychologue clinicienne, Professeur de psychologie, ancienne responsable de formations des rééducateurs à l'IUFM de Paris. **Sophie Marinopoulos**, Psychologue, psychanalyste, Directrice du service de la Prévention et de la Promotion de la Santé Psychique, membre au CNL de la commission philosophie et psychanalyse, membre du Conseil Scientifique du Conseil Européen de bioéthique. **Nicole Martin**, Psychanalyste, rééducatrice de l'Education nationale, ancienne coordinatrice de formation des rééducateurs à l'IUFM de Paris. **Philippe Meirieu**, Professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière-Lyon 2. **Maryse Métra**, Rééducatrice de l'Education nationale, psychologue de l'enfance et de l'adolescence, Présidente de l'AGSAS. **Hubert Montagner**, Directeur de recherche à l'INSERM, membre du Conseil National de Suivi de la recherche INRP. **Juan-David Nasio**, Psychanalyste. **Jacques Pain**, Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Paris IX. **Eric Plaisance**, Sociologue, professeur en sciences de l'éducation à l'université René Descartes Paris V. **Emmanuelle Plantevin-Yanni**, psychologue clinicienne, docteur en sciences de l'éducation. **Jean-Pierre Rosenczveig**, Magistrat, président du tribunal pour enfants de Bobigny. **Elisabeth Roudinesco**, Historienne, directrice de recherches UFR GHSS, Université Diderot. **Egide Royer**, Professeur titulaire - Faculté de sciences de l'éducation - Université de Laval- Québec. **Jean-Pierre Royol**, Docteur en psychologie clinique, Psychologue clinicien, Psychanalyste. **Pierre Teil**, Agrégé de philosophie, psychanalyste, ancien directeur du CRFM AIS de Toulouse. **Serge Tisseron**, Psychiatre, psychanalyste, docteur en psychologie, enseignant à Paris VII. **Jean-Louis Tourvielle**, pédopsychiatre, membre de prop74, président de CAMSP 74.